

**REMISE DE L'AVANT- PROJET DE CONSTITUTION  
ALLOCUTION DE S.E.M ALASSANE OUATTARA,  
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
Samedi 24 Septembre 2016**

- Messieurs les Ministres d'Etat,
- Mesdames et Messieurs les Ministres,
- Mesdames et Messieurs les membres du cabinet présidentiel,
- Monsieur le Président du Comité d'experts,
- Mesdames et Messieurs les membres du Comité d'experts,
- Mesdames et Messieurs les journalistes,

Mesdames et Messieurs les membres du Comité d'experts,

Le 31 mai 2016, je vous ai désignés en qualité d'Experts en vue de l'élaboration d'un avant-projet de Constitution pour la troisième République. Je vous avais à l'occasion fait part de mes grandes orientations.

Au regard de votre expérience, de vos compétences et de votre expertise, je n'ai aucun doute sur la qualité de l'avant-projet de Constitution que vous me remettez ce jour.

Je tiens donc à vous féliciter pour l'important travail accompli, dans les délais impartis.

Comme vous le savez tous, l'objectif majeur du processus en cours est de doter notre pays d'une nouvelle Constitution, susceptible de lui garantir la paix et la stabilité. Notre pays doit être en effet doté d'une Constitution moderne, consensuelle, impersonnelle et à l'épreuve du temps.

Les échanges que nous avons eus tout au long de ce processus me donne l'assurance que l'avant-projet d'une nouvelle Constitution que vous me remettez ce matin préserve les droits et les libertés de chaque ivoirien, quels que soient son rang social, ses origines, son ethnie ou sa religion.

Notre objectif est que ce nouveau contrat Social soit le plus inclusif et le plus consensuel possible.

Conformément au chronogramme que je vous ai donné, nous procéderons à l'examen de l'avant-projet de Constitution en Conseil des Ministres, le mercredi 28 septembre prochain.

Le Parlement sera saisi, dès l'ouverture de la deuxième session ordinaire le 5 octobre, pour l'examen de l'avant-projet de loi portant Constitution.

S'il est voté par l'Assemblée nationale, le projet de loi portant Constitution sera soumis au référendum, car ce sont nos concitoyens qui auront le dernier mot et c'est à eux qu'il revient de décider.

Mesdames et Messieurs les Experts,

La remise de cet avant-projet ce jour ne signifie pas pour autant la fin de votre mission.

Vous êtes maintenus en fonction afin de poursuivre vos consultations et de fournir à nos compatriotes les explications nécessaires sur l'avant-projet de Constitution de la troisième République.

Je voudrais pour terminer vous réitérer mes remerciements sincères et mes vives félicitations pour l'important travail que vous avez accompli et pour votre engagement au service de notre pays.

Je vous remercie.